Plan Nature en Ville (2024-2030) des ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition Ecologique



La révision du Plan Restaurer la nature en ville constitue l'une des actions phares de la Stratégie nationale Biodiversité 2030. Le nouveau Plan Nature en Ville présenté le 30 septembre 2024, ambitionne d'amplifier la dynamique engagée il y a près de 15 ans lors du Grenelle de l'environnement, pour lutter contre l'érosion de la biodiversité et contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au dérèglement climatique dans nos villes.

Plan Nature en Ville (2024-2030)

La démarche de révision du Plan a associé toutes les parties prenantes (État, collectivités, entreprises, experts et citoyens) pour fixer une feuille de route à toutes les étapes des projets urbains (études, conception et réalisation).



Enjeux

Aménager et gérer les villes avec la nature est aujourd'hui un impératif.

Face au défi de l'érosion de la biodiversité, préserver, restaurer les sols et améliorer les connexions des populations végétales et animales est un enjeu essentiel pour la sauvegarde de la diversité du vivant dans nos villes.

Renforcer la présence de la nature, c'est aussi répondre à l'enjeu d'habitabilité des espaces urbanisés, particulièrement vulnérables aux phénomènes d'îlots de chaleur urbains et de ruissellement. La nature améliore la résilience climatique des villes par le rafraichissement et la limitation des impacts des inondations. Elle participe aussi à l'amélioration de la santé et du cadre de vie des habitants via la dépollution de l'air, du sol, de l'eau, la qualité apportée aux paysages et l'accès à des lieux privilégiés d'interactions sociales.

Plusieurs freins demeurent cependant à la mise en œuvre des projets de nature en ville : compétition pour l'usage du foncier, difficultés d'anticipation du coût complet des projets et manque de cohérence des actions à toutes les échelles.

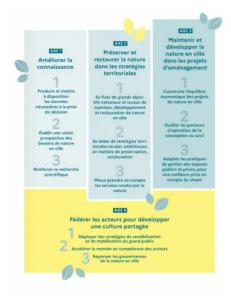
La révision du Plan constitue l'une des actions de la <u>Stratégie nationale Biodiversité 2030</u> et s'inscrit en lien avec la mesure de renaturation des villes, annoncée le 14 juin 2022 par le Gouvernement dans le cadre d'un programme doté de sur 5 ans et porté par le <u>Fonds vert</u>.

La révision du Plan s'appuie par ailleurs sur les évolutions législatives nationales et internationales, dont le règlement européen de restauration de la nature et l'introduction de l'objectif de <u>Zéro Artificialisation</u>

Nette dans le cadre de la loi Climat et Résilience.

Les 4 axes du Plan Nature en Ville

Le nouveau Plan est structuré en 4 axes, proposant une séquence « comprendre / planifier / faire » qui s'appuie sur le développement d'une culture partagée.



Ambition

Le Plan Nature en Ville vise à favoriser les actions de préservation, restauration ou création d'espaces de nature en milieu urbain, permettant de :

- lutter contre l'érosion de la biodiversité,
- adapter les villes au changement climatique,
- garantir un accès à la nature pour tous

Le Plan Nature en Ville propose des outils et actions pour repenser l'aménagement de la ville en relation avec le vivant, dans un processus de nouvelles coopérations entre ville et nature, où chacun bénéficie mutuellement de services écosystémiques.

Il s'agit de favoriser l'habitabilité des villes pour l'ensemble des êtres vivants, humains et non humains et de faire de la nature une composante essentielle de l'imaginaire urbain, un élément constitutif de l'identité du territoire et support de liens.

La révision du plan, une des actions phares de la Stratégie nationale Biodiversité 2030, a été animée et pilotée par la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, copilotée avec cinq partenaires: INRAE, FNAU, Intercommunalités de France, la LPO et Plante & Cité.

150 représentants des acteurs de la nature en ville mobilisés. Un travail partagé avec le Comité National Biodiversité et le Comité scientifique de France Villes et territoires Durables.

Le portail Nature-en-ville.com

Vous voulez être acteur de cette dynamique, découvrez et faites connaître le centre de ressources

<u>www.nature-en-ville.com</u> et transmettez vos documents et vos actualités portés dans le cadre du Plan Nature en Ville via l'adresse mail : <u>nature-en-ville@plante-et-cite.fr</u>

Le portail propose des documents utiles aux différents acteurs de l'aménagement et de la gestion des espaces urbains.

Documents Les actions clés du Plan Nature en ville

Ce document de 8 pages présente les enjeux du nouveau plan ainsi que ses 4 axes et leurs objectifs :

- Axe 1 Améliorer la connaissance | *Pilote : INRAE et FNAU*
- Axe 2 Préserver et restaurer la nature dans les stratégies territoriales | *Pilote : Intercommunalités de France*
- Axe 3 Maintenir et développer la nature en ville dans les projets d'aménagement | *Pilote : Plante & Cité*
- Axe 4 Fédérer les acteurs pour développer une culture partagée | Pilote : Ligue de protection des oiseaux (LPO)

Extraits de l'édito de Philippe MAZENC, Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature

"La révision du Plan « Restaurer la nature en ville » constitue l'une des actions phares de la Stratégie nationale Biodiversité 2030. Le nouveau Plan « Nature en Ville » ambitionne d'amplifier la dynamique engagée il y a près de 15 ans lors du Grenelle de l'environnement, pour lutter contre l'érosion de la biodiversité et contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au dérèglement climatique. (...) La démarche de révision du Plan a associé toutes les parties prenantes (Etat, collectivités, entreprises, experts et citoyens) pour fixer une feuille de route à toutes les étapes des projets urbains (études, conception et réalisation)."

Informations complémentaires

Thématiques
Aménagement du territoire
Biodiversité
Arbres / Forêts
Paysage/Espaces verts
Santé/Social
Auteur
Ministère en charge de l'écologie
Écrit le
2024
Date de publication
2025





[PLAN NATURE EN VILLE] Les actions clés du Plan Nature en ville dans la plaquette de communication ! Autres documents

[PLAN NATURE EN VILLE] Livret Plan Nature en ville

Liens utiles

En savoir plus sur www.ecologie.gouv.fr

[PLAN NATURE EN VILLE] Livret Plan Nature en ville

Ce document de 22 pages présente les enjeux et ambitions du Plan Nature en ville (2024-2030). Lancé en 2009 dans le cadre du Plan Ville durable, le premier plan « Restaurer la nature en ville » a permis d'accompagner de nombreuses actions, de capitaliser sur les bonnes pratiques. Le Plan Nature en ville 2024-2030 entend poursuivre et développer les actions de préservation, restauration ou création d'espaces de nature en milieu urbain.

Ce Plan est animé et piloté par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Paysage (DHUP) au sein du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Sa construction a été co-pilotée avec cinq partenaires porteurs d'expertises et d'actions plurielles sur la nature en ville : l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) ainsi que les associations Intercommunalités de France, Plante & Cité et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Le Plan a été ainsi structuré selon les 4 axes distincts suivants :

- Axe 1 : Améliorer la connaissance (Pilotes : INRAE et FNAU)
- Axe 2 : Préserver et restaurer la nature dans les stratégies territoriales (Pilote : Intercommunalités de France)
- Axe 3 : Maintenir et développer la nature en ville dans les projets d'aménagements (Pilote : Plante & Cité)
- Axe 4 : Fédérer les acteurs pour développer une culture partagée (Pilote : LPO).

Pour chacun de ces axes, le document présente en détail les objectifs ainsi que les actions.

En préface, Antoine PICON, professeur d'histoire de l'architecture et de la technologie, partage son éclairage sur l'évolution des enjeux de nature en ville, du XVIIème siècle à nos jours.

En annexes, se trouve une sélection de ressources et actions inspirantes ainsi que le bilan du plan nature en ville de 2010.

Informations complémentaires

Auteur Ministère de la Transition Ecologique Écrit le 2024 Date de publication

2025



Livret Plan Nature en ville
Autres documents
Les actions clés du Plan Nature en ville
Liens utiles
www.ecologie.gouv.fr
Liens utiles
En savoir plus sur www.ecologie.gouv.fr